

HINDLINGEN Calendrier du tri 1^{er} semestre 2019

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	M	<i>Jour de l'an</i>		1	V	Bac puce		1	L		
2	M			2	S			2	M		
3	J			3	D			3	M	Sac jaune	
4	V	Bac puce		4	L			4	J	Sac jaune	
5	S			5	M			5	V	Bac puce	
6	D			6	M	Sac jaune		6	S		
7	L			7	J			7	D		
8	M			8	V	Bac puce		8	L		
9	M	Sac jaune		9	S			9	M		
10	J			10	D			10	M	Bac puce	
11	V	Bac puce		11	L			11	J		
12	S			12	M			12	V	Bac puce	
13	D			13	M	Encombrants PâP		13	S		
14	L			14	J			14	D		
15	M			15	V	Bac puce		15	L		
16	M			16	S			16	M		
17	J			17	D			17	M	Sac jaune	
18	V	Bac puce		18	L			18	J		
19	S			19	M			19	V	<i>Vendredi Saint</i>	
20	D			20	M	Sac jaune		20	S		
21	L			21	J	D3E PâP		21	D		
22	M			22	V	Bac puce		22	L	<i>Lundi de Pâques</i>	
23	M	Sac jaune		23	S			23	M		
24	J			24	D			24	M	Bac puce	
25	V	Bac puce		25	L			25	J		
26	S			26	M			26	V	Bac puce	
27	D			27	M			27	S		
28	L			28	J			28	D		
29	M			29	V	Bac puce		29	L		
30	M			30	S			30	M	Sac jaune	
31	J			31	D			31	V	<i>Jeudi de l'Ascension</i>	

Bac à puce



Couches et autres éléments
hygiéniques



Lingettes jetables



Petits objets en
plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal et en
aluminium



Briques et
cartonnettes
alimentaires



Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,

Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux
en verre **uniquement**



**Les verres
pour boire, la
vaisselle, les
vitres, les
ampoules, les
miroirs...
sont interdits
dans le point
tri verre**

Bac Biodéchets



Restes de repas,
viandes, poissons,
fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café,
mouchoirs et essuis tout...



**Les sacs
en plastique
sont strictement
interdits**

Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer sur le parvis de l'église d'Hindlingen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer à l'atelier communal de Seppois le Bas entre 8h30 et 16h30

HINDLINGEN Calendrier du tri 2^{ème} semestre 2019

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 D		1 M		1 V	<i>La Toussaint</i>	1 D	
2 M		2 V	Bac puce	2 L		2 M	Sac jaune	2 S		2 L	
3 M		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 J		4 D		4 M	Sac jaune	4 V	Bac puce	4 L		4 M	Encombrants AV
5 V	Bac puce	5 L		5 J		5 S		5 M		5 J	
6 S		6 M		6 V	Bac puce	6 D		6 M		6 V	Bac puce
7 D		7 M	Sac jaune	7 S		7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 D		8 M		8 V	Bac puce	8 D	
9 M		9 V	Bac puce	9 L		9 M	Encombrants PàP	9 S		9 L	
10 M	Sac jaune	10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 J		11 D		11 M		11 V	Bac puce	11 L	<i>Armistice 1918</i>	11 M	Sac jaune
12 V	Bac puce	12 L		12 J		12 S		12 M		12 J	
13 S		13 M		13 V	Bac puce	13 D		13 M	Sac jaune	13 V	Bac puce
14 D	<i>Fête Nationale</i>	14 M		14 S		14 L		14 J		14 S	
15 L		15 J	<i>Assomption</i>	15 D		15 M		15 V	Bac puce	15 D	
16 M		16 V	Bac puce	16 L		16 M	Sac jaune	16 S		16 L	
17 M		17 S		17 M		17 J	D3E PàP	17 D		17 M	
18 J		18 D		18 M	Sac jaune	18 V	Bac puce	18 L		18 M	
19 V	Bac puce	19 L		19 J		19 S		19 M		19 J	
20 S		20 M		20 V	Bac puce	20 D		20 M		20 V	Bac puce
21 D		21 M	Sac jaune	21 S		21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J		22 D		22 M		22 V	Bac puce	22 D	
23 M		23 V	Bac puce	23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M	Sac jaune	24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 J		25 D		25 M		25 V	Bac puce	25 L		25 M	<i>Noël</i>
26 V	Bac puce	26 L		26 J		26 S		26 M		26 J	<i>Saint Etienne</i>
27 S		27 M		27 V	Bac puce	27 D		27 M	Sac jaune	27 V	Bac puce
28 D		28 M		28 S		28 L		28 J		28 S	Sac jaune
29 L		29 J		29 D		29 M		29 V	Bac puce	29 D	
30 M		30 V	Bac puce	30 L		30 M	Sac jaune	30 S	TOXIQUES	30 L	
31 M		31 S				31 J				31 M	

Bac à puce



Couches et autres éléments hygiéniques



Lingettes jetables



Petits objets en plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal et en aluminium



Briques et cartonnettes alimentaires

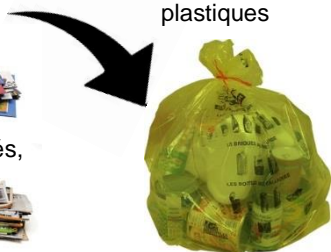
Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,



Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux en verre **uniquement**



Les verres pour boire, la vaisselle, les vitres, les ampoules, les miroirs... sont interdits dans le point tri verre

Bac Biodéchets



Restes de repas, viandes, poissons, fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café, mouchoirs et essuis tout...



Les sacs en plastique sont strictement interdits



Toxiques

Il s'agit de la collecte des peintures, des aérosols, des produits phytosanitaires, des produits ménagers (détergents), des néons... Les aérosols et les emballages de détergents ménagers vides peuvent être mis dans le sac jaune. **La collecte aura lieu le samedi 30 novembre de 13h30 à 16h30 sur le parvis de l'église d'Hindlingen**

Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer sur le parvis de l'église d'Hindlingen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.